

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 79 (1953)
Heft: 11-12

Artikel: La Société romande d'électricité
Autor: Payot, P.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-59773>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'ÉLECTRICITÉ

par P. PAYOT, ingénieur E.P.U.L., administrateur-directeur

Avant de décrire brièvement les installations de notre société et la part qu'elle a prise au développement de notre région sur le plan énergétique et celui des transports, il m'est agréable de signaler combien nos relations avec l'Ecole, dont nous célébrons aujourd'hui le centenaire, ont été étroites, puisque notre premier directeur, feu M. Henri Payot, était sorti de ses rangs et qu'actuellement les six ingénieurs formant notre état-major technique sont tous diplômés de Lausanne. Cette fidélité est certainement due en bonne partie au fait que la formation très large de notre Ecole convient particulièrement au personnel supérieur des entreprises moyennes comme la nôtre, où les ingénieurs doivent s'occuper des problèmes les plus divers posés par la construction et l'exploitation des centrales, des réseaux de distribution, des installations des abonnés et les entreprises de transport.

* * *

La région du Haut-Lac fut une des premières en Suisse à bénéficier du courant électrique. La première concession sur la Baye de Montreux fut en effet demandée le 11 août 1878 et accordée en 1883. En 1886, l'usine de Taulan commençait son exploitation ; ce fut le début de la Société électrique Vevey-Montreux et la première utilisation de l'énergie fut d'alimenter le tramway Vevey-Chillon, que la Société électrique mit en marche en 1888. C'était le premier tramway électrique de Suisse et également un des premiers du monde entier. La ligne fut prolongée en 1903 jusqu'à Villeneuve. Les vieilles voitures à impériale (fig. 1) furent remplacées en 1913 par les véhicules actuels.

Cependant, le trafic toujours croissant sur la route du Simplon rend l'exploitation de cette ligne de tramway difficile pour l'ensemble des usagers de la route ; l'étude de sa transformation en trolleybus est maintenant terminée et sa réalisation paraît vraisemblable dans un avenir rapproché. Cette ligne est complétée par deux services d'autobus desservant les hauts de Montreux et Vevey.

En 1895, une société analogue à l'Electrique Vevey-

Montreux se fondait à Aigle : c'était la *Société des forces motrices de la Grande-Eau* ; en 1904, les deux sociétés décidaient d'unir leurs forces pour mieux desservir leur clientèle et répondre de manière satisfaisante aux besoins grandissants de la région, alors en plein développement. Ce fut ainsi la création de la *Société romande d'Electricité* qui réunit les deux autres sous une direction commune et relia les deux réseaux par des lignes à 20 kV, tension extrêmement haute à cette époque.

L'ensemble du groupe alimente actuellement la rive gauche du Rhône de Monthey à Saint-Gingolph-France y compris, de même que la partie du canton de Vaud située entre Bex et Saint-Saphorin, ainsi que la vallée des Ormonts. La population desservie est d'environ 70 000 personnes et la consommation dépasse, depuis quelques années, cent millions de kWh.

Pour y faire face, le groupe dispose de six usines hydro-électriques utilisant des eaux vaudoises, valaisannes, bernoises, ainsi que des sources privées.

Le cadre restreint de cet article et le fait que ces usines n'ont pas de particularités techniques spéciales me dispensent de les décrire. Je voudrais cependant relever qu'en 1901 les Forces motrices de la Grande-Eau créaient l'usine à accumulation de Vouvry, qui utilise les eaux du lac Tanay sous une chute totale de



Fig. 1. — Tramway Vevey-Montreux-Chillon (1888-1913).

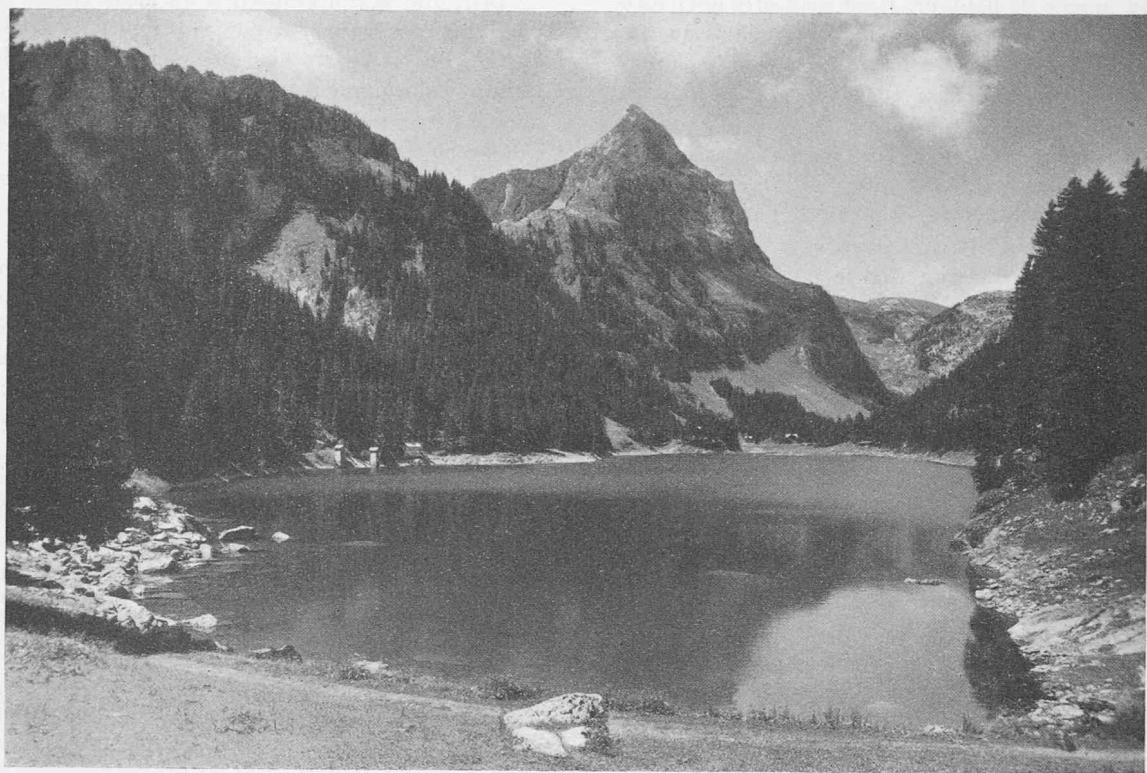


Fig. 2. — Lac Tanay, alimentant l'usine de Vouvry.



Fig. 3. — Lac d'Arnon (Berne), régularisant le cours de la Grande-Eau (Vaud).

près de 1000 mètres, détenant ainsi — jusqu'à ce qu'elle soit détrônée par l'usine d'EOS de Fully — le record du monde de hauteur. Il est peut-être aussi intéressant de noter que le cours de la Grande-Eau, sur lequel sont construites les usines du Pont de la Tine et des Farettes, est régularisé en hiver par les apports d'eau d'une propriété privée de la société : Le lac d'Arnon (canton de Berne). Les eaux de ce lac, qui s'écoulent normalement en été par l'intermédiaire de la Sarine dans la mer du Nord, changent donc de bassin en hiver pour se diriger dans la Méditerranée.

Dès l'origine, les dirigeants de la société se préoccupèrent des moyens de développer et d'encourager le plus possible l'utilisation de l'énergie électrique produite par leurs usines non seulement dans l'industrie, mais aussi pour l'éclairage et les besoins ménagers. La société développa, à cet effet, à côté de son personnel et des installations techniques, un personnel commercial et d'acquisition qualifié, ainsi qu'un service d'installations chez les tiers, de même que de grands magasins de vente de lustrerie, d'appareils électro-ménagers avec salle de conférences et démonstrations. Ces efforts portèrent leurs fruits, puisque la consommation a pratiquement triplé au cours de ces vingt dernières années et que la diffusion des chauffe-eau et des cuisinières électriques a suivi un rythme réjouissant.

Dans ce même ordre d'idées, signalons que nous avons racheté, en 1947, l'entreprise d'installations électriques bien connue dans la région, Cauderay S. A., qui dispose

de magasins et d'un service d'appareillage à Lausanne, Morges et Renens.

Bien que la consommation de notre réseau ait toujours pu être couverte par notre propre production, une de nos préoccupations constantes a été de nous assurer suffisamment d'énergie. Dans ce but, notre société fut l'un des fondateurs de la S. A. l'Energie de l'Ouest-Suisse (EOS), dont elle est actuellement le second actionnaire, et participa activement à la mise en œuvre de la première Dixence. En plus, elle a demandé aux cantons de Vaud et Berne les concessions nécessaires pour équiper le palier Ayerne-Les Diablerets par une nouvelle usine et surélever le lac d'Arnon par une digue en terre qui donnerait ainsi une accumulation permettant de régulariser à 100 % le débit de la Grande-Eau.

Sur le plan social, la société se préoccupa de bonne heure d'assurer la sécurité de ses employés et ouvriers et de placer les rapports entre les cadres et le personnel sur un plan de confiance et d'amitié. Elle participa à la création, en 1922, de la Caisse de pensions de centrales suisses d'électricité, dont notre ancien directeur commercial, feu M. Emmanuel Dubochet, fut le premier président. Elle créa, à la même époque, un fonds de prévoyance pour ceux dont l'état de santé ne permettait pas l'affiliation à la Caisse de pensions, ce fonds pouvant, au surplus, venir en aide aux membres du personnel dans des occasions particulièrement graves.

L'entreprise prend à sa charge le 50 % des primes d'assurance-maladie et de la caisse de décès.

LES INSTALLATIONS DE LA COMPAGNIE VAUDOISE DES FORCES MOTRICES DES LACS DE JOUX ET DE L'ORBE, ET LEUR DÉVELOPPEMENT

par R. GOLAY, ingénieur en chef

La Compagnie vaudoise des Forces motrices des lacs de Joux et de l'Orbe a été fondée le 22 mai 1901, par décret du Grand Conseil.

Les buts poursuivis par cette entreprise sont :

1. la régularisation du niveau des lacs de la vallée de Joux ;
2. l'utilisation des forces motrices des lacs de Joux, de l'Orbe et de ses affluents ;
3. la distribution de l'énergie ainsi obtenue, pour tous usages.

La première usine génératrice construite par la Compagnie est celle de La Dernier près de Vallorbe, mise en service en 1903. Elle a donc atteint ses cinquante ans ! Elle ne présente cependant plus la même physionomie qu'autrefois, puisqu'elle a été complètement transformée de 1944 à 1947.

L'usine de La Dernier utilise les eaux accumulées dans le bassin naturel que forment les lacs de Joux : le lac de Joux proprement dit et le lac Brenet (fig. 1). L'hydrologie très particulière de ce bassin mérite

qu'on s'y arrête un instant. La vallée de Joux, une des plus belles du Jura, doit son attrait à ses lacs aux caractères mi-riant, mi-sauvage, aux eaux tantôt claires, tantôt sombres. Le principal cours d'eau qui arrose La Vallée et qui alimente le lac de Joux est l'Orbe ; issue du lac des Rousses sur territoire français, elle coule paresseusement le long de La Vallée et se trouve grossie par quelques petits affluents avant de se jeter dans le lac de Joux dont la superficie est d'environ 9 km² et la profondeur de 34 m. Le lac de Joux reçoit, d'autre part, les eaux de la Lyonne et de plusieurs sources sous-lacustres, constatées par des différences de températures provoquant, en hiver, des retards dans la congélation de certaines zones du lac. A son extrémité nord-est, le lac de Joux est relié au lac Brenet, beaucoup plus petit, par un canal très court. Les eaux recueillies dans le réservoir naturel des lacs n'ont pas d'écoulement superficiel ; sans former un cours d'eau bien délimité, elles s'échappent par infiltration dans le sol, par les fissures que présente le terrain calcaire du Jura. Plusieurs de ces exutoires ou